CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENOY SÉANCE DU LUNDI 27 JUILLET 2015

Etaient présents :

Messieurs Régis DOIN et Bernard POITTEVIN, adjoints, Mmes et MM. les Conseillers Juliette CHARON, Martine GEOFFROY, Hélène BOURGEOIS, Jean BRUNET, Sébastien DUROT, Sébastien PARIS et Frédéric PETIT.

Absent excusé ; Monsieur Régis AUDO.

Mme Juliette CHARON a été élue secrétaire de séance.

N° 150066 – Bâtiments de la famille CHOUBARD

Le Maire rappelle à l'assemblée que lors de la précédente séance, le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'achat des bâtiments de la famille CHOUBARD, sis sur les parcelles cadastrées AH n° 69, 70 et 71, en proposant la somme de 55.000 €. Un courrier a été adressé à Mme Chantal CHOUBARD qui a accepté l'offre formulée.

Me MOREAU a été contacté mais il convient que le vendeur fasse réaliser différents contrôles de l'habitation avant l'engagement de la transaction (amiante, plomb, etc...).

Un plan de financement prévisionnel portant sur l'acquisition de cet ensemble immobilier est proposé au Conseil Municipal afin de solliciter différentes subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte l'achat des bâtiments CHOUBARD, cadastrés AH N° 69, 70 et 71, suite à l'accord de vente de Mme Chantal CHOUBARD en date du 8 juillet 2015, pour la somme de 55.000 € (frais notariés en sus),
- Autorise le Maire à signer la promesse de vente liée à cet achat auprès de Me Michel MOREAU, notaire à St-Sauveur-en-Puisaye (Yonne),
- Approuve le plan de financement proposé et établit comme suit :

-en page suivante-

Dépenses		Recettes	
Prix d'achat des bâtiments CHOUBARD	55.000 €	Contrat de canton	19.384 €
Frais notariés	3.000 €	Sub. du sénateur : M. Jean-Baptiste LEMOYNE	5.000 €
		Autofinancement	23.000 €
		Emprunt	10.616 €
TOTAL HT	58.000 €	TOTAL HT	58.000 €

- Approuve la demande de subvention au titre de l'enveloppe parlementaire de M. Jean-Baptiste LEMOYNE, sénateur de l'Yonne,
- Autorise le Maire à effectuer toutes démarches inhérentes à ce dossier et lui autorise à signer toutes les pièces nécessaires à l'achat des bâtiments CHOUBARD.

N° 150067 – Dossier de travaux de restauration église

Le Maire expose à l'assemblée que, suite à la demande de subvention formulée auprès de la DRAC en mars dernier, une subvention de 20% peut être allouée à la commune au lieu des 40% formulés.

A ce titre, il convient de ré-établir un nouveau plan de financement qui pourrait être le suivant :

Dépenses	Recettes
----------	----------

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENOY SÉANCE DU LUNDI 27 JUILLET 2015

Montant subventionnable HT	11.475 €	DRAC 20 %	2.295 €
		Fonds propres communaux	9.180 €
TOTAL HT	11.475 €	TOTAL HT	11.475 €

Afin de mettre ce plan en action, il convient de procéder à une nouvelle demande de subvention au titre des Monuments classés auprès de la DRAC.

Le Maire met au débat ce sujet.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le nouveau plan de financement établi avec une subvention de 20% de la DRAC,
- Approuve la demande de subvention au titre des Monuments classés auprès de la DRAC,
- Autorise le Maire à effectuer toutes démarches inhérentes à ce dossier et lui autorise à signer toutes les pièces nécessaires,
- Prend acte de l'inscription de ce projet au BP 2015.

N° 150068 - Emploi saisonnier

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la création d'un emploi saisonnier, décidée lors de la séance du 13 avril 2015, pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2015 afin d'aider aux travaux extérieurs. La charge de travail n'est pas épuisée et il convient de terminer ce travail commencé et de palier à l'absence de l'employé communal en congés annuels au mois d'août 2015. Le Maire propose donc de renouveler le contrat de travail contracté avec Melle Valentine GODOY-GUILLEMIN pour une nouvelle période d'un mois, du 1^{er} au 31 août 2015.

Il y a lieu de renouveler l'emploi saisonnier d'adjoint technique à temps complet créé pour le mois de juillet 2015 pour une nouvelle période d'un mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité par un vote à main levée :

- 1. la création à temps complet d'un emploi saisonnier d'adjoint technique à compter du 1er août 2015,
- 2. précise que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 35 heures,
- 3. que le contrat de travail sera établi pour une durée de 1 mois, soit du 1er au 31 août 2015,
- 4. que la rémunération sera rattachée au grade d'adjoint technique de 2ème classe, 1er échelon de l'échelle 3, indice brut 340, indice majoré 321,
- 5. de charger l'autorité d'assurer la publicité de vacance de l'emploi auprès du centre de gestion,
- 6. d'autoriser le Maire à signer un nouveau contrat avec Melle Valentine GODOY pour pourvoir à cet emploi.

N° 150070 – Schéma départemental de déploiement des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques

Le Maire donne lecture d'un courrier reçu du SDEY (Syndicat départemental des Energies de l'Yonne) et relatif à la possibilité de faire implanter une borne de charge pour les véhicules électriques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ne donne pas de suite favorable à cette proposition,
- refuse l'implantation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques sur la commune.

Affaires diverses

N° 150071 – Terrains communaux

Le Maire rappelle à l'assemblée que la commune possède des terrains :

- dans le lotissement, une parcelle de 755 m² cadastrée AH n° 33, achetée en 2013 à M. et Mme ROUSSEL,
- au hameau des Merles, une parcelle de 1.560 m² située sur « la place des Merles » et cadastrée AL n° 60,

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENOY SÉANCE DU LUNDI 27 JUILLET 2015

et que ces terrains pourraient être soumis à la vente. Le Maire demande au Conseil Municipal d'y réfléchir pour une prochaine séance.

N° 150072 - Nettoyage de l'obélisque

Il est fait remarquer que la lecture du texte sur l'obélisque est pratiquement illisible. Il est donc proposé de procéder à son nettoyage au nettoyeur à haute pression au printemps 2016.

Le monument aux morts devrait également être nettoyé.

N° 150073 – Projet de charte bailleur-locataire

Le Maire expose à l'assemblée qu'un projet de charte bailleur-locataire a été préparé et il demande au Conseil Municipal d'en prendre connaissance à l'aide du document distribué. Il est demandé à chaque conseiller de l'étudier afin que le sujet soit délibéré à la séance du mois d'octobre 2015.

N° 150074 - Repas des aînés 2015

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il ne reste plus beaucoup de disponibilité au restaurant « Le Fontenoy » pour le repas des aînés et propose le dimanche 15 novembre 2015. La date est retenue et le Conseil Municipal en prend note.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.